

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du Mardi 17 Octobre 2017

PRESIDENT : CHASSIGNEU GUY

Membres Commission : BALDINO CATALDO – BECHET PATRICE – DUTCKOWSKI YOHAN -
TOUILLON JEAN FRANCOIS

Infos Commission : Vous pouvez joindre la Commission
Le lundi de 10h à 15h30. Tél : 04 76 26 82 95

Courriers : Destinés à la CDTIS sont à adresser à: terrains@isere.fff.fr

Courriers envoyés :

- **CLUBS** : BARMES NORD ISERE – SEYSSINET -
- **MAIRIES** – BREZINS – ST CHEF

Courriers reçus :

- **CLUBS** : LE TOUVET -
- **MAIRIE** : MONSTEROUX- MILIEU
- **LIGUE** : Clst Installation : ECHIROLLES (Picasso) le 7/11 - 9h –
BOURGOIN JALLIEU (PréPommier2) le 7/11 – 14h30

Clst Eclairage : BOURGOIN JALLIEU (Chantereine)19/10 – ISLE D'ABEAU (Collonges) 19/10
CREYS MEPIEU (BRACON)23/10

- **DELEGUE** : BUOSI B (SUSVILLE) – HUGOT D (ST ANDRE LE GAZ)

TERRAINS : Visites Installations : St ETIENNE de CROSSEY 17/10 – CRACHIER 20/10 - LES
AVENIERES 24/10

ECLAIRAGE : Prévu :

- ST MARTIN D'HERES (Delaune) 5/10 - SEYSSINET (J Guetat3) 16/10 – ST CHEF 24/10
-
- BOUVESSE QUIRIEU (reporté) - GRENOBLE (Coubertin et Villeneuve) en cours de
planification.

Confirmations des Eclairages :

- SASSENAGE : stade Vieux Melchior – NNI 384740102 – **Niveau E5** – 162 lux – CU=0.71

Em/EM = 0.50

- VOREPPE : Stade Ernest Pineguy – NNI 385650101 – **Niveau E5** – 141lux – CU0.71 –

Em/EM = 0.46

DEROGATIONS 2017/2018

Suite à l'engagement des Municipalités concernées les installations ci-dessous sont
provisoirement homologuées de Niveau 5 pour la saison 2017/2018.

- Le club de SUD-ISERE peut utiliser l'Installation Sportive « **LAURENT TURC** » à MENS
- Le club de ST PAUL de VARCES peut utiliser l'Installation Sportive « **GREGORY
KUCHLE** ».

Ci-dessous liste des Terrains et Installations Sportives dont la confirmation de classement doit être effectuée **en 2017**.

La CDTIS prendra rendez-vous avec les Clubs et les Mairies concernés.

FONTAINE	STADE MAURICE THOREZ	381690101	Niveau 5	
MORESTEL	STADE MUNICIPAL	382610101	Niveau 5	A planifier
POLIENAS	STADE DE LA MARCOUSSE	382100101	Niveau 5	
ST MARTIN D'HERES	STADE AUGUSTE DELAUNE	384210201	Niveau 5 SYE	
CHIRENS	STADE DU COLLEGE	381050101	Niveau 5SYE	Tests in-situ à transmettre avt le 15/12/2017
ST MARTIN LE VINOUX	STADE INTERCOMMUNAL	384230201	Niveau 6 SY	
ST EGREVE	JEAN BALESTAS 3	383820103	Niveau Foot à 11 SYE	AOP ou attestation de capacité < 300p avt le 15/12/2017
LE CHEYLAS	Stade AYME de MARCIEU1	381000101	Niveau 5SYE	Tests in-situ à transmettre avt le 31/12/2017
VEZERONCE-CURTIN	STADE MUNICIPAL	385430101	Niveau 5SY	AOP ou attestation de capacité <300p avt le 31/12/2017

« FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR F.A.F.A »

Présents : Michel MUFFAT-JOLY – Guy CHASSIGNEU – Jacques RAYMOND

Information :

Les dispositifs du F.A.F.A pour la saison 2017/2018 seront disponibles courant semaine 42 après validation par le Bureau Exécutif de la ligue du Football amateur.

Le FAF A vise à poursuivre les efforts en matière de structuration des clubs amateurs à travers quatre orientations majeures: la professionnalisation des clubs (Emploi) –l'amélioration de l'encadrement (Formation) – l'amélioration des installations (Equipement) et le déplacement des équipes de jeunes (Transport).

A l'attention des Mairies et des Clubs, un projet est à l'étude sur votre commune concernant les Installations Sportives – La Formation - L'Emploi – Le Transport : le porteur du projet peut prendre contact auprès de la **Commission FAF A du District** pour avis et préparation de votre dossier.

Courrier reçu : ROCHETOIRIN
